

Sexualité des handicapés : un droit à la bientraitance

Le tabou de la sexualité des personnes handicapées mentales a été abordé à Metz. Des professionnels ont présenté les récents travaux, concernant notamment l'éducation sexuelle chez les jeunes enfants.

Il est de toutes les conférences sur ce thème, depuis peu abordé en France. Norbert Campagna, professeur de philosophie à l'université du Luxembourg, spécialisé dans l'éthique de la sexualité, a ouvert vendredi dernier la conférence-débat sur la vie affective et sexuelle des personnes handicapées mentales organisée par l'Udepaim, l'Union départementale des associations mosellanes de parents et amis de personnes ayant un handicap mental.

Devant une salle bondée de professionnels et de parents de handicapés, l'auteur de *La sexualité des handicapés* a dressé un état des lieux de la situation, notamment dans les institutions françaises.

Il a donné des exemples sur les pratiques, plus avancées, développées en Suisse, aux Pays-Bas ou en Allemagne.

Comment aborder la sexualité avec son enfant, adolescent handicapé mental ? Comment remédier à certaines pulsions ou comportements inadaptés ? Comment accompagner la personne handicapée dans son droit légitime à une vie affective et sexuelle épanouie ?

Ces questions, deux professionnelles travaillant en Institut médico-éducatif (IME) ont tenté d'y répondre en présentant les réflexions menées et les travaux développés à l'IME Le Wenheck à Valmont, près



Des professionnels du handicap de plusieurs établissements du département ont assisté à la conférence-débat qui abordait l'épineuse question de la sexualité et du handicap.

Photo Gilles WIRTZ

de Saint-Avold. Marie-Anne Fontanarosa, infirmière, et Stéphanie Florentin, psychologue, ont fait part de leur expérience collective sur ce qu'elle nomme, plus globalement, « le droit à la bientraitance ». Une notion encore récente.

Parents impliqués

« Même pour les professionnels, a expliqué Stéphanie Florentin, la sexualité était un tabou, on n'en parlait pas. Nous n'en sommes qu'au début et il y a encore beaucoup de points à aborder. » En 2010, un groupe de travail interétablissements a été créé pour bien traiter la personne et

aussi tenir compte de sa vie sexuelle et affective qui relève, selon les professionnelles, « d'une responsabilité collective ». Cette année, un comité d'éthique a vu le jour. Très tôt, « dès l'âge de six ans, nous abordons l'hygiène, le corps, les différences garçon-fille et des questions comme comment fait-on des bébés », explique Marie-Anne Fontanarosa.

Plus tard, à l'adolescence, des groupes de paroles sont organisés sur des thèmes comme les émotions qui les submergent, les parents qui les énervent, ou l'homosexualité. Des supports visuels ou

des jeux de société peuvent également être utilisés pour comprendre et dire « des choses pour ces jeunes qui ont parfois du mal à les exprimer ».

« Une vie ailleurs »

« Soutenir la vie affective des jeunes handicapés, ce n'est pas que parler vie sexuelle, précise l'infirmière. C'est surtout accepter l'idée d'une vie relationnelle en dehors de la famille et de l'institution. Et pour cela, tout passe par l'acceptation des parents. Nous les informons d'ailleurs du cheminement de la vie affective de leur enfant.

Ils peuvent aussi se retrouver dans des groupes de paroles entre parents. »

Dans le grand salon de l'hôtel de ville de Metz, la mère « d'une grande fille de 32 ans » se réjouit d'une telle avancée. « Ce travail, ça fait 15 ans qu'on le fait en famille, a-t-elle expliqué. « Ma fille a effectivement un petit copain mais, aujourd'hui, on se heurte, en face, à une famille dont l'enfant n'a pas été éduqué sexuellement. Mais les choses évoluent et on se dit que c'est possible mais ce n'est pas un chemin facile. »